

Veste Dorsale Light Enfant 6175

Norme EN-1621-2

Les protections à la norme EN 1621-2 ne sont pas adaptées ni testées pour l'équitation et sont exclusivement destinées aux motocyclistes. Elles ne couvrent que le dos et pas l'abdomen, alors que la protection recherchée lorsqu'un gilet de protection est imposé par le règlement FFE est destinée à couvrir les risques de la pratique équestre, y compris les coups de sabot.

S'enfile par la tête

Très léger et flexible

Se porte très discrètement sous une veste

6 couches de mousse dorsale très performante en cas d'impact sur la colonne vertébrale

Mousse fine devant et sur les côtés

Taille entièrement réglable

Prix de l'innovation 2012 du Salon professionnel Spoga



Référence	Caractéristiques	En stock	Pour enfant	Tailles	Tarif public € TTC
KOM6175140	Pour enfant	Oui	Oui	10 ANS	129,00